



Annexe 1

**Rappel des principales dispositions contre les incendies de forêts et landes
ainsi que de l'usage du feu pour le brûlage à l'air libre des déchets dans le département des Côtes d'Armor**

Nature et type d'usage du feu	Lieux concernés	
	Zones à risque incendie : dans les bois, forêts, plantations, landes et sur tous les terrains situés à moins de 200 mètres, ainsi que dans les voies qui les traversent.	Autres lieux
Jeter des objets incandescents	Interdit toute l'année	
Fumer	Interdit du 1 ^{er} juillet au 30 septembre Interdit lorsque le risque « incendie » est classé fort.	Voir réglementation
Barbecues, méchouis, feux de camp	1 - autorisé pour les seuls propriétaires et ayants-droits, 2 - respect de préconisations techniques en tout temps, 3 - interdiction lorsque le risque « incendie » est classé fort, 4- autorisation du maire obligatoire du 1er avril au 30 septembre.	Non réglementé
Travaux à l'aide de matériel susceptible de provoquer des départs de feux	Interdit lorsque le risque « incendie » est classé fort.	Non réglementé
Incinération déchets verts pour les particuliers, les collectivités territoriales, les entreprises d'espaces verts et de paysage.	Interdit toute l'année	
Incinération déchets verts agricoles.	Incinération des végétaux sur pied (Ecobuage et brûlage dirigé)	Interdit toute l'année
	Incinération de végétaux coupés (produits de taille, d'élagage, d'émondage,.....)	1 - interdit lorsque le risque « incendie » est classé fort, 2 - en dehors de cette période - autorisation du maire obligatoire , - respect de préconisations techniques en tout temps.
Incinération déchets verts forestiers Incinération de végétaux coupés (rémanents de coupes - souches)	1 - interdit lorsque le risque « incendie » est classé fort, 2 - en dehors de cette période : - autorisation du maire obligatoire du 1er avril au 30 septembre, - respect de préconisations techniques en tout temps.	
Manifestation de type « feu de la Saint-Jean »	Interdit toute l'année	Autorisation du maire obligatoire et respect de préconisations techniques en tout temps